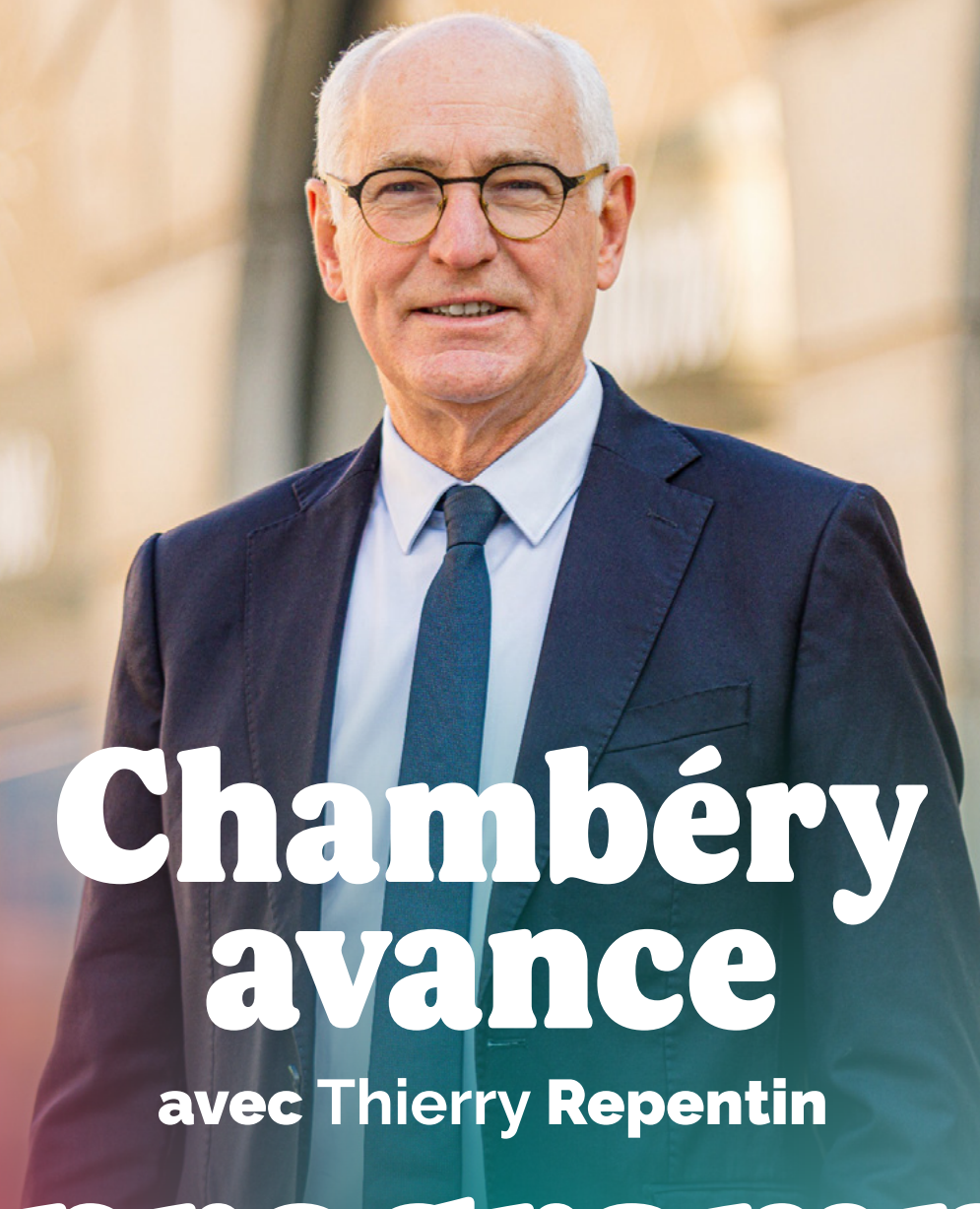




Chambéry avance

avec Thierry Repentin

le programme

Toute l'équipe de Chambéry avance est heureuse de vous présenter son programme, construit collectivement et sur la base des propositions des habitants et acteurs de notre ville.

Le programme présente au moyen de propositions concrètes comment notre ville peut répondre aux grands défis qui l'attendent : protéger et garantir l'essentiel, faire société et préparer l'avenir.

Notre projet se distingue parce qu'il est concret, réalisable et ancré dans la ville. C'est pourquoi vous retrouverez sur ces pages une liste de nos propositions par quartier.

Ensemble, faisons que Chambéry continue d'avancer !

**Thierry Repentin et
l'équipe de Chambéry avance**



Des projets dans tous les quartiers

Cadre de vie et propreté urbaine

- Renforcer l'équipe dédiée à la lutte contre les incivilités et les pollutions ;
- Installer un banc ou une assise tous les 200m sur les parcours piétons ;
- Prétendre à la 4ème fleur du label Villes et Villages Fleuris ;
- Organiser au moins deux temps conviviaux par quartier et par an (été et hiver) ;
- Installer des panneaux d'affichage libre et verbaliser l'affichage sauvage ;
- Renforcer la lutte contre le moustique tigre.

Un grand plan des petites places :

Embellir les places emblématiques ou en créer de nouvelles pour redonner sa place à la nature en ville et créer des espaces de convivialité agréables toute l'année. Quelques exemples :

- Place Demangeat (Hauts)
- Place du Forum (Hauts)
- Place des jeunes et Carré rouge (Hauts)
- Place devant la mairie de quartier (Bissy)
- Place Grenette (Centre)
- Esplanade du Covet (Centre)
- Place devant la mairie de quartier (Biollay)
- Rue Paulette Besson (Mérande)
- Square du Peney (Laurier)
- Place Sainte Trinité (Laurier)



Chambéry-le-Vieux

- Améliorer les cheminements piétons dans le quartier et vers Chamnord ;
- Etudier le futur de la zone des Landiers avec des facilités de déplacement à pied et à vélo ;
- Préserver la qualité de vie avec une urbanisation maîtrisée tout en organisant les mobilités piétons et vélos ;
- Co-construire le devenir de la maison Balmat avec les habitants ;
- Poursuivre la démarche "Ville apaisée, ville partagée" : Putigny, hameau du Carre, Moraz...



Bissy

- Conforter la plaine de Mager (skate-park, pump track) et ses cheminements piétons ;
- Rénover les équipements sportifs : Level et la piste d'athlétisme du Mas Barral ;
- Concerter sur l'avenir du parc du Mas Barral : aire de jeux, équipement sportif, bancs ;
- Développer l'animation de la vie sociale pour les jeunes, les familles et les aînés ;
- Urbanisme : préserver la qualité de vie avec une urbanisation maîtrisée tout en organisant les mobilités piétons et vélos ;
- Rénover l'école élémentaire Jean-Rostand ;
- Préserver l'activité agricole de proximité ;
- Construire le nouveau centre d'exploitation des bus dans la zone industrielle.



Biollay

- Engager le plan de renouvellement urbain du Biollay ;
- Réhabiliter les logements de Cristal habitat ;
- Rénover le bâtiment Descartes ;
- Aménager l'espace public avec les habitants pour construire des lieux de cohésion, de rencontres et de partage pour toutes les générations ;
- Refaire la pelouse et les installations du stade de football Michel Vallet ;
- Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs ;
- Agrandir le gymnase du parc Eburdy
- Insérer une piste cyclable bidirectionnelle en direction de Chambéry et Cognin pour sécuriser les trajets



Hauts-de-Chambéry

- Réhabiliter des logements de Cristal Habitat et des copropriétés avenue d'Annecy ;
- Rénover le Scarabée ;
- Remplacer la pelouse de football du stade Boutron ;
- Développer la vidéoprotection aux Combes et au Forum ;
- Rénover le gymnase des Combes ;
- Poursuivre la rénovation de la place et des espaces associatifs Demangeat ;
- Amener le chauffage urbain au Piochet et à Chantemerle ;
- Livrer des locaux pour des activités artisanales à Côte Rousse ;
- Rénover le parcours sportif du Talweg et le parc des Cèdres à Chantemerle.

Laurier

- Rénover le parcours sportif des Monts ;
- Créer une nouvelle aire de jeu square Louis Finet ;
- Créer un parc public à Lémenc ;
- Améliorer et végétaliser l'entrée du parc de Buisson Rond depuis le faubourg Montmélian ;
- Réhabiliter des logements de Cristal Habitat (Peney, rue Costa de Beauregard...) ;
- Agir sur des copropriétés dégradées au faubourg Montmélian et place d'Italie ;
- Accueillir un projet associatif dans les anciennes écuries de Boigne en lien avec le caractère naturel exceptionnel du site de Buisson-Rond.

Centre

- Rénover le théâtre Charles Dullin ;
- Étendre le parc du Verney après le déménagement de la gare routière ;
- Réaménager et végétaliser les abords de Curial et la place brigade de Savoie ;
- Réaliser la deuxième phase du réaménagement de l'avenue des Ducs.

- Ouvrir une nouvelle crèche ;
- Finaliser le réaménagement qualitatif du faubourg Nezin ;
- Développer la vidéoprotection sur le secteur du Covet ;
- Ouvrir une nouvelle salle associative à Vetrotex ;
- Réhabiliter et transformer le site Rubanox.

Bellevue

- Rénover le chemin de Miremont ;
- Développer l'animation de la vie sociale en lien avec la Maison de l'enfance ;
- Soutenir les initiatives des habitants : jardins partagés, fête des voisins...
- Valoriser le patrimoine de la cité jardin.

I. Protéger et garantir l'essentiel

1. Enfance éducation jeunesse

Une ville engagée place l'enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités, parce que c'est là que se construit l'avenir collectif. Nous porterons un grand Plan Enfance pensé de manière globale : petite enfance, école, périscolaire, loisirs, culture, sport, santé, engagement citoyen mais aussi soutien à la parentalité. Il prend en compte l'ensemble des âges de la naissance jusqu'à l'entrée dans la vie adulte.

L'école doit être à la fois un lieu d'apprentissage et un vecteur d'émancipation et d'égalité républicaine. C'est par l'éducation, l'ouverture culturelle, l'accès au sport, à la nature et à l'expression citoyenne que se construisent l'esprit critique, la confiance en soi et le respect de l'autre. Donner toute leur place aux enfants et aux jeunes, c'est aussi reconnaître qu'ils doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent.

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANCE

➤ Ouvrir une nouvelle crèche publique pour répondre au déficit de places d'accueil

- Déployer un accompagnement à la parentalité sur les 1 000 premiers jours de l'enfant, avec un lieu ressource dédié aux familles.
- Associer les familles dans les conseils de vie sociale des crèches.

AXE 2 : CONFORTER L'ÉCOLE COMME VECTEUR D'ÉMANCIPATION ET D'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

- Mener la rénovation intégrale et l'extension de l'école du Haut-Maché pour offrir aux élèves des locaux performants sur le plan énergétique, mieux dimensionnés et plus confortables au quotidien.
- Poursuivre un programme pluriannuel de rénovation énergétique des écoles pour réduire les consommations d'énergie et garantir des conditions d'apprentissage agréables été comme hiver.



- Adapter les horaires et les capacités d'accueil périscolaire afin de mieux concilier vie familiale et professionnelle et d'apporter une réponse concrète aux besoins des parents.
- Généraliser l'éducation artistique et culturelle pour 100 % des élèves grâce au dispositif Kezako qui associe chaque école à une structure culturelle de la ville.
- Développer un service périscolaire centré sur l'éducation à la citoyenneté.

AXE 3 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DE TOUS LES ENFANTS

- Achever la végétalisation de 100 % des cours d'écoles afin d'améliorer le confort thermique, offrir un nouvel outil pédagogique, favoriser l'égalité filles-garçons et le contact avec la nature.

➤ Améliorer la qualité de l'alimentation scolaire en augmentant la part de produits bio et locaux afin de favoriser la santé des enfants et soutenir l'agriculture de proximité.

- Construire une nouvelle cuisine municipale à Chambéry pour disposer d'un outil moderne permettant de proposer des repas encore plus qualitatifs.
- Mieux coordonner les écoles, les maisons de l'enfance, les associations et les services municipaux pour garantir une continuité éducative lisible et efficace à Chambéry.
- Proposer une prise en charge des goûters au périscolaire (actuellement fournis par les parents).
- Favoriser l'usage du secteur des Monts pour la découverte de la nature.

AXE 4 : ENCOURAGER L'EXPRESSION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES

- Intégrer systématiquement des ateliers de concertation avec les jeunes lors des projets qui les concernent : aires de jeux, végétalisation des cours, cantine scolaire...
- Développer un forum annuel de la jeunesse pour débattre des priorités locales et formaliser des propositions à réaliser grâce au Budget d'initiative citoyenne.
- Fixer un objectif de représentation de la jeunesse dans les conseils de quartier pour favoriser leur implication dans la vie de la cité.
- Proposer un lieu dédié à la jeunesse dans chaque quartier.

AXE 5 : FACILITER LE PARCOURS DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS

- Faciliter l'accès au logement des jeunes et des étudiants, en soutenant les résidences dédiées, la cohabitation intergénérationnelle et les dispositifs de loyers modérés.
- Développer l'accompagnement vers l'emploi, la formation et la mobilité internationale, en renforçant les partenariats avec la Mission Locale Jeunes, l'Université et le tissu économique local.
- Améliorer la qualité de vie étudiante et l'intégration dans la ville, par des événements fédérateurs, des dispositifs d'accueil et des actions de lutte contre la précarité alimentaire et sociale.

2. Cohésion sociale, solidarités, santé, handicap

Face aux fractures sociales qui minent notre société, protéger, développer et démocratiser les services publics de proximité sera notre priorité. Parce qu'ils constituent le socle indispensable de la cohésion sociale et républicaine, les services publics sont aussi le contrat de confiance qui unit les usagers à la collectivité. À ce titre, la commune est le premier échelon de construction de cette cohésion.

Notre action dans le champ social, au sens le plus large, repose ainsi sur une conviction forte : la nécessité de faire et vivre ensemble dans une société de plus en plus fragmentée. Défendre et renforcer des services publics locaux, accessibles et de qualité, avec les agents publics et les personnes concernées, c'est garantir à chacun.e une place dans la cité.

AXE 1 : CONSOLIDER CHAMBÉRY COMME UNE VILLE SOLIDAIRE

➔ Créer un guichet unique de l'inclusion et des solidarités, en lien avec le CCAS, pour que chacun.e puisse connaître facilement ses droits et ses possibilités d'accompagnement en cas de besoin.

- Mieux connaître et soutenir les personnes en précarité grâce à la coordination des acteurs et la rénovation de l'Accueil de jour situé à la Maison des associations.
- Coordonner et accompagner le réseau des associations et acteurs de la solidarité.
- Permettre aux chambériens d'avoir accès à leurs droits : domiciliation au CCAS, démarches d'aller vers (poursuite du dispositif Territoire Zéro-Non Recours), aides financières (CCAS).
- Soutenir les femmes et les familles monoparentales, qui sont souvent les premières victimes de la précarité et de l'isolement, et accroître le nombre de places de "mise à l'abri" temporaire pour les victimes de violences intrafamiliales.

AXE 2 : PROMOUVOIR LA SANTÉ

➔ Créer de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires pour faciliter l'accès aux soins :

- Développer les actions de santé communautaire, selon les besoins et priorités définis par les habitants eux-mêmes, pour que la santé soit un droit garanti pour tous.
- Mieux accompagner les associations luttant contre les problèmes de santé mentale et coordonner les partenaires au sein du Conseil local de la santé mentale.
- Veiller à la santé environnementale dans l'ensemble des politiques publiques.
- Lutter contre les pollutions liées aux perturbateurs endocriniens et aux polluants éternels / PFAS.
- Promouvoir une alimentation saine et accessible, en développant des actions de sensibilisation et en créant les conditions pour une accessibilité large (cantines solidaires, potagers partagés).
- Lutter contre les addictions par des actions de prévention, le développement d'espaces sans tabac et le soutien aux associations oeuvrant dans ces domaines.

AXE 3 : FACILITER LA VIE DES SENIORS ET DÉVELOPPER LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

➔ Remettre à neuf les résidences seniors municipales et proposer des solutions de logement adaptées et accessibles pour que « vieillir chez soi » reste un droit et un choix de vie

- Développer des projets intergénérationnels innovants en favorisant l'engagement des personnes d'âges différents, pour créer des liens, transmettre, changer le regard sur l'âge et lutter contre l'isolement.
- Favoriser le maintien à domicile avec un accompagnement dédié du CCAS en matière de portage de repas, de visites à domicile d'animations solidaires et transgénérationnelles.
- Soutenir des animations à destination des personnes âgées : repas de Noël des aînés, thé dansants, associations sportives et culturelles, clubs des aînés.
- Lutter contre les discriminations liées à l'âge et organiser des temps d'échange sur le bien vieillir afin de prendre en compte les seniors dans leur diversité.



AXE 4 : FAIRE DE CHAMBÉRY UNE VILLE ACCESSIBLE

- Accueillir toutes les personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou non, en mettant en place des dispositifs adaptés et en formant les agents publics, les associations et les clubs sportifs.
- Penser l'aménagement des espaces publics en garantissant leur accessibilité en veillant à consulter les associations spécialisées et les usagers porteurs de handicap.
- Généraliser les marches exploratoires par quartier avec des publics divers, afin de cartographier et améliorer l'accessibilité.
- Poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments municipaux et des services y compris numériques.

AXE 5 : ANIMER LA VIE SOCIALE

- Conforter les acteurs de l'animation de la vie sociale (centres sociaux, espaces de vie sociale, maisons de quartier...) en soutenant leurs actions et en veillant à la mise à disposition de lieux adaptés.
- Garantir un socle d'activités sociales, éducatives et culturelles pour les habitants dans chaque quartier : sorties familiales, accès aux droits, temps de partage, actions culturelles...

- Favoriser les initiatives qui concourent au lien social et à l'amélioration de la vie quotidienne dans tous les quartiers en soutenant la participation des habitants : café-habitants, jardins partagés, fête des voisins ou fête de quartier, etc.

AXE 6 : GARANTIR L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC

- Défendre la présence des services publics dans tous les quartiers grâce aux mairies de quartier, au dispositif de mairie de quartier mobile et à France Services.
- Adapter les services publics aux besoins des Chambériens : réflexion sur les horaires d'ouverture, développement des services mobiles et sur l'accueil inclusif.
- Garantir un droit à un accueil humain dans les services publics de proximité, notamment en mairie de quartier, en complément du service numérique Simpl'ici.
- Encourager des coopérations intercommunales à l'échelle de Grand Chambéry.

AXE 7 : PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE UTILE ET INNOVANT

- Accompagner les jeunes et les seniors dans l'usage du numérique, la lutte contre la désinformation et le cyberharcèlement tout en favorisant le numérique comme levier d'émancipation.
- Positionner Chambéry comme laboratoire du numérique d'intérêt général en accueillant des projets de recherche appliquée (transition écologique, mobilités, relations aux usagers...).
- Encourager le réemploi du matériel numérique issu du secteur privé au profit des associations.
- Encadrer l'usage de l'IA et du numérique en général par une charte, privilégier l'open source et développer des communs numériques.
- Fédérer les villes innovantes pour co-investir à plusieurs et partager les coûts.

AXE 8 : INVESTIR POUR L'ÉGALITÉ DANS TOUS LES QUARTIERS

➔ Défendre les moyens alloués à la réduction des inégalités sociales, économiques et territoriales au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

- Faire vivre le lien social dans tous les quartiers et défendre auprès de l'Etat la poursuite du dispositif Quartiers d'été.
- Conforter le rôle de l'école dans la réduction des inégalités avec la poursuite de la Cité éducative et la classe de Toute petite section pour accueillir des enfants avant 3 ans.
- Lutter contre la précarité en accompagnant les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits notamment grâce à l'expérimentation Territoire zéro non-recours.
- Affirmer Chambéry comme une ville hospitalière, en poursuivant l'engagement au sein du réseau des villes accueillantes (ANVITA) et en maintenant les parrainages républicains pour favoriser l'inclusion et l'ancrage citoyen des personnes nouvellement arrivées sur le territoire.



3. Sécurités et tranquillité publique

Assurer la tranquillité publique, c'est garantir à toutes et tous le droit de vivre sereinement, dans des quartiers vivants, apaisés, solidaires.

Nous défendons une sécurité de proximité, fondée sur la présence, la prévention et la justice. C'est un partenariat étroit, quotidien et sur le terrain entre l'Etat, la Ville, les services de police, les acteurs associatifs. La sécurité, c'est l'affaire du commun contre l'abandon.

Une ville sûre est une ville inclusive, où l'espace public est aménagé pour protéger les plus fragiles et permettre à chacun de circuler en sécurité (voir aussi chapitre Mobilités).

AXE 1 : AGIR SUR LE TERRAIN POUR LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION

➤ Renforcer les effectifs de la police municipale et étendre ses horaires.

➤ Étendre la vidéoprotection sur des nouveaux secteurs (Covet, Combes, Forum, etc.) sur la base d'un travail commun avec la police nationale et dans le strict respect de la protection de la vie privée.

- Poursuivre les actions de prévention, notamment auprès des jeunes et contre la consommation de stupéfiants et de protoxyde d'azote.
- Soutenir la médiation de rue dans les quartiers déjà couverts et prévoir une équipe "volante" de correspondants de nuit mobilisable en cas d'événements particuliers.
- Renforcer le contrôle de la vitesse des deux roues, notamment des trottinettes électriques, et la verbalisation si nécessaire.
- Amplifier et mieux communiquer sur le réseau "Angela", accueil des victimes d'harcèlement de rue auprès des commerces adhérents.

AXE 2 : PRODUIRE ENSEMBLE LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Concevoir un nouveau Contrat de sécurité intégrée entre la Ville, la Préfecture et la Justice pour organiser la politique de sécurité et de prévention.
- Développer un service d'aide aux victimes au niveau local, en partenariat avec les associations existantes.
- Mener des ateliers de tranquillité publique avec les habitants dans tous les quartiers, avec la police municipale et la police nationale.
- Réaliser un diagnostic local de sécurité avec l'ensemble des acteurs pour actualiser la stratégie de lutte contre la délinquance et la convention de coopération entre la police nationale et la police municipale.
- Proposer des coopérations intercommunales en matière de vidéoprotection et participer à la relance du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Créer le Conseil de la nuit pour mieux concilier les activités et animations nocturne avec les exigences de sécurité et de prévention et pour assurer la tranquillité publique du voisinage.

AXE 3 : ASSURER UNE VILLE INCLUSIVE ET SÛRE POUR TOUTES ET TOUS

➤ Lutter contre les violences sexistes et sexuelles par la prévention, une politique de tolérance zéro et l'accompagnement des victimes.

- Sensibiliser les personnes âgées aux nouvelles formes d'arnaques et de vols (notamment en ligne).
- Lutter contre le harcèlement scolaire mais aussi périscolaire dans tous les établissements municipaux accueillant des enfants.
- Développer un dispositif d'alerte et de protection des mineurs en leur permettant de signaler toute situation de violence ou de maltraitance (ex : boîtes aux lettres Papillons).
- Promouvoir le principe républicain de laïcité, garantissant neutralité, égalité et liberté de conscience notamment grâce au Conseil de la laïcité.
- Lutter contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme et défendre les droits des personnes LGBT+.
- Continuer à rendre plus visible la diversité en féminisant et diversifiant les noms des espaces publics.



II. Faire société

1. Culture

La vie culturelle chambérienne est portée par des équipements municipaux et de nombreux partenaires associatifs ou privés. Nous soutiendrons cette vitalité culturelle qui contribue à la qualité, à l'attractivité et au rayonnement de notre ville ainsi qu'à son essor économique. Nous veillerons à faire de la culture un espace préservé d'éducation et d'émancipation individuelle, de renforcement du lien social et du dialogue intergénérationnel. Nous défendons la reconnaissance et le respect de l'égale dignité de toutes les cultures, de l'égale valeur de la culture savante et des cultures populaires, ouvrières, urbaines ou étrangères. La politique culturelle se développe aussi à l'échelle du territoire : nous travaillerons avec Grand Chambéry à des coopérations intercommunales en matière culturelle.

AXE 1 : PERMETTRE À CHAQUE CHAMBÉRIEN ET CHAMBÉRIENNE DE PRENDRE PART À LA VIE CULTURELLE :

- Mettre en place un projet partagé et inclusif au Scarabée, impliquant les habitants, les établissements scolaires et les acteurs associatifs des Hauts de Chambéry.

- Poursuivre « l'Exploratoire culturel » associant habitants et services municipaux autour d'initiatives citoyennes, de programmations concertées ou d'arbitrages budgétaires.

➔ **Assurer la gratuité universelle au sein des bibliothèques, en complément des Musées, du Centre de culture scientifique Eurêka et de l'Hôtel de Cordon.**

- Proposer une action culturelle auprès des publics empêchés (hôpitaux, prison, EHPAD), des personnes en situation de handicap ou de précarité.
- Associer la jeunesse à la création d'initiatives culturelles leur étant adressées.

AXE 2 : GARANTIR LA VIABILITÉ, LA QUALITÉ, LA DIVERSITÉ ET LA PERTINENCE DE L'OFFRE CULTURELLE :

- Animer une coopération élargie entre les différents services, structures et acteurs de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, de l'action sociale, de la santé.
- Accompagner les associations organisatrices d'événements avec des critères de prévention, d'accessibilité, de mixité, de diversité, de lutte contre les discriminations, d'écoresponsabilité.
- Préserver la qualité de service au sein des grands équipements de la Ville.
- Pérenniser une programmation gratuite dans l'espace public au centre-ville et dans les quartiers (parades de Noël, carnaval, arts de la rue et « Festival en cours » pendant l'été)

AXE 3 : CONFORTER LA CRÉATION CONTEMPORAINE SOUS TOUTES SES FORMES :

- Faciliter la mise à disposition des salles municipales pour le travail artistique.
- Requalifier la salle Jean Renoir et mettre en service un nouvel espace partagé dédié à la création au sein de l'Espace Malraux (La Boîte noire).
- Rendre accessible la chapelle Vaugelas, lieu d'expositions, aux personnes à mobilité réduite.

- Créer un temps fort autour de l'art contemporain et des arts visuels et poursuivre le rendez-vous annuel d'aide à la diffusion « Chambé sur scène ».

AXE 4 : PÉRENNISER LE DISPOSITIF CHAMBÉRIEN D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (100% EAC) :

➔ **Soutenir le Comité d'action culturelle pour la petite enfance et renforcer le dispositif « Kézaco » au sein des écoles, en partenariat avec tous les acteurs de la culture.**

- Soutenir les pratiques amateurs et les enseignements artistiques, avec une attention particulière pour les pratiques des jeunes, les cultures urbaines, la mixité sociale.
- Renforcer les festivals « Saperlipopette » (0-6 ans) et « Le Cinquième Éléphant » (6-12 ans).
- Créer de nouveaux parcours culturels et sportifs, au sein des structures de la Ville, pendant les vacances scolaires, à destination des jeunes.
- Créer un événement culturel annuel, entièrement construit et porté par des jeunes.

AXE 5 : RÉNOVER, ENRICHIR ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE :

➔ **Engager la rénovation complète du Théâtre Charles Dullin et définir son nouveau projet d'usage en lien avec la Scène nationale.**

- Mener à bien la restructuration du Scarabée et du Musée des Beaux-Arts.
- Aménager le bâtiment de l'ex-Banque de France pour la conservation et la valorisation des Archives municipales et des collections des Musées.
- Proposer une nouvelle bibliothèque au Biollay dans le cadre du plan de rénovation urbaine.
- Poursuivre le travail partenarial au sein de la « Commission Patrimoine » et mettre en œuvre un plan de valorisation du petit patrimoine dans l'ensemble des quartiers.
- Renforcer le travail de mémoire avec les établissements scolaires et les associations mémorielles.



2. Sport

À Chambéry, le sport se vit au quotidien. Il structure notre vie collective. Avec plus de 140 associations et 18 000 pratiquants, des équipements modernes (stade, piscines, gymnases, patinoire...) et une politique active d'accès pour tous, la ville fait de l'activité physique un levier de santé, de cohésion sociale et de rayonnement territorial.

Nous voulons aller plus loin : faciliter l'accès à la pratique dès l'enfance, encourager l'égalité et l'inclusion, soutenir nos clubs amateurs comme les structures de haut niveau, et valoriser les événements sportifs qui font de Chambéry une ville dynamique et attractive. Parce que le sport unit, soigne et propulse vers l'excellence, nous voulons que chaque Chambérien trouve sa place, son énergie et sa fierté dans l'effort collectif.

AXE 1 : LE SPORT AU COEUR DU CONTRAT SOCIAL

➔ Proposer un parcours sportif gratuit à tous les élèves des écoles publiques de Chambéry, en partenariat avec les structures sportives du territoire ;

- Encourager l'essor du sport féminin.
- Favoriser l'inclusion par le sport, en soutenant les clubs ou projets qui intègrent les personnes en situation de handicap, seniors et publics éloignés de la pratique.
- Intégrer le sport comme outil de santé publique, en développant des parcours adaptés (marche, vélo, running) et en partenariat avec les acteurs santé (Maison Sport Santé, programmes de prévention).
- Renforcer l'école municipale de découverte des sports pour augmenter les initiations gratuites et faciliter l'accès aux pratiques sportives, en particulier des jeunes filles.

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES CLUBS ET MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Livrer un nouveau gymnase multisports à Rubanox.
- Remplacer les pelouses synthétiques des stades de football à Boutron et au Biollay.

➔ Réhabiliter les équipements dédiés notamment à l'athlétisme, à l'escalade et aux sports d'équipe.

➔ Ouvrir au bénéfice des clubs des créneaux disponibles dans les équipements sportifs des établissements scolaires (collèges et lycées).

- Publier un calendrier d'événements sportifs locaux, avec des compétitions, tournois et rencontres ouvertes au public.
- Porter des projets de skateparks, pumptracks et aires de jeu accessibles pour développer le sport intergénérationnel et favoriser la pratique libre.
- Pérenniser la prise en charge d'éducateurs sportifs auprès de clubs.

AXE 3 : LE RAYONNEMENT SPORTIF DU TERRITOIRE

- Soutenir les clubs dans leurs projets d'excellence, en particulier les formations jeunes, les infrastructures de formation et les coopérations associatives.
- Affirmer l'identité vélo de Chambéry à travers un projet de Maison du vélo.
- Poursuivre le soutien aux clubs professionnels qui font rayonner Chambéry.
- Encourager des coopérations intercommunales à l'échelle de Grand Chambéry en matière sportive, tant dans les pratiques qu'à travers les équipements.
- Développer les Trophées sportifs de Chambéry pour célébrer les performances des sportifs locaux, récompenser les initiatives citoyennes et valoriser l'engagement bénévole.



3. Implication citoyenne, vie associative et relations internationales

La commune est par définition l'échelon de la proximité et du lien entre politique et citoyen. Pour prendre soin de cette proximité, nous renforcerons l'implication des citoyens dans les décisions municipales, valoriserons le travail des associations. Dans un contexte international et européen marqué par la montée de l'extrême-droite, affirmons l'identité de Chambéry comme une ville européenne, ouverte et riche de sa diversité.

AXE 1 : IMPLICATION CITOYENNE : DÉCIDER ET FAIRE ENSEMBLE

- Continuer à impliquer les habitants dans la construction et la conduite des politiques municipales.
- Renforcer le rôle des conseils de quartier citoyens, favoriser la participation des jeunes à leurs travaux et prévoir des rencontres régulières avec l'élue de quartier.

Mettre en place des conventions citoyennes sur les grands enjeux municipaux.

- Poursuivre les dispositifs de participation existants : questions citoyennes au conseil municipal, budget d'initiative citoyenne de 400 000 euros, conseils de quartier.
- Favoriser l'expression de celles et ceux qui s'expriment le moins avec des dispositifs de participation dédiés : enfants, jeunes, publics précaires.
- Encourager la création de comités d'usagers des équipements publics (bibliothèques, piscines, gymnases...).
- Multiplier les chantiers participatifs pour faire participer les habitants à la transformation de leur ville.

AXE 2 : FAIRE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS LE COEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Rénover dès le début du mandat la maison des associations.

- Transformer son usage en un lieu de vie avec, en plus des salles et bureaux existants, une cantine associative, des espaces partagés, un lieu de coworking.
- Proposer un accompagnement aux bénévoles : orientation, formation, mise en réseau, etc.

AXE 3 : FAVORISER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

- Maintenir le niveau d'accompagnement de la collectivité au monde associatif.
- Enrichir le Forum annuel des associations en septembre avec aussi des initiatives dans les quartiers.
- Soutenir une initiative de matériauthèque mutualisée offrant notamment aux associations des objets utiles à l'organisation d'événements festifs.
- Réserver une enveloppe de subventions exceptionnelles pour accompagner les associations dans l'organisation d'événements qui concourent au rayonnement de la ville.

AXE 4 : SOUTENIR UN MODÈLE ASSOCIATIF DURABLE

- Appliquer une transparence stricte sur les modalités d'attribution des subventions avec des critères équitables et connus de tous.
- Favoriser les coopérations entre les associations et les mutualisations de moyens, y compris à l'échelle de plusieurs communes de l'agglomération.
- Reconnaître le bénévolat et en tenir compte parmi les critères d'accompagnement de la collectivité locale.
- Maintenir des critères d'engagement en matière d'égalité et de transition écologique dans l'instruction des demandes de subventions.

AXE 5 : RENFORCER LES LIENS AVEC NOS VILLES PARTENAIRES :

- Renforcer les liens qui nous unissent avec nos villes amies, des jumelages historiques aux nouvelles coopérations.
- Encourager la création d'associations d'amitiés Chambéry-Korça (Albanie) et Chambéry-Taroudant (Maroc).
- Favoriser les échanges entre les jeunes de notre ville et des villes partenaires : séjours d'immersion, chantiers participatifs...
- Positionner le Marché des Continents et Lafi-Bala comme des festivals phare de la vie culturelle chambérienne et développer leur programmation.

AXE 6 : CHAMBÉRY, VILLE EUROPÉENNE

- Faire vivre l'Europe et l'Union européenne au quotidien à Chambéry : interventions en milieu scolaire, auprès des jeunes, programmation du mois de l'Europe...
- Mobiliser des fonds européens, notamment dans le cadre d'appels à projet transfrontaliers (ALCOTRA).
- Aider les acteurs du territoire, notamment associatifs, à bénéficier eux aussi de fonds européens.



4. Économie, commerce, numérique et attractivité



Affirmons l'identité de Chambéry comme une ville productive, dynamique et innovante où l'attractivité est au service de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la transition écologique et du cadre de vie. Promouvons une expérience globale du centre-ville qui intègre commerce, patrimoine, mobilité et services.

AXE 1 : INVESTIR POUR L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

➤ Consacrer 5 M€ au rachat, rénovation et relocation de cellules commerciales vacantes.

- Veiller à un équilibre de l'offre commerciale et tertiaire et s'opposer quand nécessaire à l'implantation d'activités de services en lieu et place de locaux commerciaux.
- Promouvoir l'implantation de commerces de proximité dans les quartiers, y compris les nouveaux quartiers de la Cassine et Vetrotex.
- Positionner Chambéry pour un nouvel acte du programme national Action cœur de ville.
- Travailler avec les acteurs concernés sur la question de la logistique urbaine et le dernier kilomètre pour faciliter et décarboner les livraisons, l'approvisionnement...
- Maintenir le moratoire sur l'extension des zones commerciales périphériques.

AXE 2 : FACILITER L'ACTIVITÉ DES COMMERÇANTS

- Créer une porte d'entrée unique pour les démarches des commerçants (terrasses, événements...) et simplifier les procédures, avec un accompagnement personnalisé.
- Créer une commission de dialogue avec les commerçants pour présenter les projets, échanger sur les envies et les besoins.
- Associer les commerçants aux transformations urbaines, leur donner de la visibilité et du sens pour renforcer l'adhésion et construire une vision partagée de l'avenir du centre-ville.

- Communiquer plus efficacement avec les commerçants pour les informations pratiques / urgentes.

AXE 3 : FACILITER L'ACCÈS AU CENTRE-VILLE

- Poursuivre les aménagements des espaces publics du centre-ville pour en faire des espaces plus agréables à parcourir à pied.
- Poursuivre la desserte du centre-ville en pistes cyclables sécurisées.
- Déployer davantage d'arceaux à vélo dans le centre, tout en préservant les zones piétonnes qui doivent rester apaisées.
- Maintenir les gratuités ciblées des parkings Falaise et Château en soutien de l'activité commerciale et préserver l'accessibilité automobile et le stationnement pour les usagers qui en ont besoin.
- Adapter les formules de stationnement nécessaires à l'activité des professionnels intervenant dans le centre-ville.
- Expérimenter la gratuité certains week-ends pour encourager les visiteurs à utiliser les bus.

AXE 4 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET L'ANIMATION DE LA VILLE

- Travailler avec l'Office de Tourisme au positionnement de Chambéry Montagnes comme destination 4 saisons, cyclotouriste, de patrimoine et de culture.
- Proposer une nouvelle version du marché de Noël en expérimentant une implantation sur plusieurs lieux.
- Positionner Chambéry comme une ville d'accueil de grande manifestations (congrès nationaux et internationaux, compétitions sportives, événements culturels à fort rayonnement).

AXE 5 : SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE DURABLE

➤ Proposer un centre dédié à l'économie circulaire à Rubanox

- Faire émerger des rues ou des secteurs identifiés autour de l'artisanat local, du réemploi, de la seconde main et de l'économie circulaire.
- Soutenir le développement de lieux de travail partagés avec des solutions spécifiques pour les entrepreneurs individuels et les structures de moins de 5 salariés.
- Répondre aux besoins des entreprises et des salariés en matière de logement (partenariat avec Action Logement) et de mobilité (plans d'actions mobilité).
- Oeuvrer pour le maintien et le développement de l'industrie à Chambéry à l'instar de ce qui a été réalisé avec les entreprises Vicat et Opinel.
- Proposer des locaux pour l'installation d'artisans.
- Organiser des Journées du Patrimoine Industriel (JPI) pour présenter les activités industrielles.
- Soutenir la Monnaie locale et encourager son utilisation.



III. Préparer l'avenir

1. Transition écologique

Les crises climatiques et environnementales ne sont plus une abstraction. Elles impactent notre quotidien : chaleur, qualité de l'air, coût de l'énergie, accès à une alimentation saine. Chambéry doit continuer d'agir vite et concrètement. Nous ferons de la transition écologique un levier d'amélioration du cadre de vie, de protection de la santé et de justice sociale. Plus de nature en ville, moins d'énergie gaspillée, une alimentation locale et durable : nous construirons une ville résiliente, solidaire et exemplaire. La transition énergétique sera une priorité de la Ville et de l'Agglomération.

AXE 1 : PLUS D'ARBRES, PLUS D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR : POURSUIVRE LA RENATURALISATION DES ESPACES PUBLICS POUR ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

- Désimperméabiliser et végétaliser l'espace public, en commençant par la place du Palais de Justice Robert Badinter, les abords du Carré Curial, le parking de la Maison des associations et l'avenue de Turin.
- Créer un "Plan Canopée", en complément de la Charte de l'arbre, avec un objectif de surfaces ombragées (dont plantations d'arbres) et de protection de ceux existants.
- Le Grand plan des petites places : requalifier les places publiques dans tous les quartiers pour redonner sa place à la nature en ville et créer des espaces de fraîcheurs conviviaux.
- Créer de nouveaux parcs urbains pour faciliter l'accès aux espaces végétalisés, notamment au Piochet, à Lémenc et aux Châtagniers, et agrandir le parc du Verney grâce au transfert de la gare routière à Cassine.
- Consolider les trames verte et bleue dans le Plan local d'urbanisme intercommunal pour protéger les espaces naturels et restaurer les continuités écologiques.
- Agir à l'Agglomération pour protéger la ressource en eau à court et long terme.

AXE 2 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

- Poursuivre l'extension du réseau de chaleur et aller vers un réseau sans énergie fossile.
- Etudier la possibilité de développer la fourniture de froid à partir du réseau de chaleur existant en alternative aux climatiseurs.
- Continuer la rénovation thermique de bâtiments municipaux.
- Acheter le remplacement de 100% de l'éclairage public par des LED.

➤ Développer la capacité de production d'électricité photovoltaïque en équipant les bâtiments municipaux et intercommunaux et privilégier l'autoconsommation.

AXE 3 : STRUCTURER UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE LOCALE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ DES CHAMBÉRIENS

- Définir des coopérations intercommunales au moyen du Plan Alimentaire Territorial.
- Accroître la part d'approvisionnement durable de la restauration collective avec 60% de produits bio et locaux et 80% de repas cuisinés à partir de produits bruts.
- Impulser la création d'une ferme pédagogique, alimentant la restauration collective.

- Soutenir le déploiement de la sécurité sociale alimentaire (SSALSa).
- Accompagner le développement de jardins collectifs.
- Préserver le foncier agricole dans le Plan intercommunal de l'urbanisme de Grand Chambéry.

AXE 4 : PROTÉGER LA VIE ANIMALE

- En lien avec les établissements scolaires, proposer une demi-journée de sensibilisation à la vie animale notamment urbaine, les besoins des animaux et les comportements à adopter.
- Etudier la création d'un dispensaire, en lien avec les associations locales, pour aider les personnes qui n'ont pas les moyens de soigner leurs animaux.
- Créer une commission pour prendre en compte le vivant non humain dans les politiques publiques.
- Former les services municipaux à la prévention et l'action contre la maltraitance animale.
- Développer une charte éthique "condition animale" de la ville pour les marchés publics, la restauration, les événements publics, la fourrière.
- Accompagner et soutenir les associations qui oeuvrent à la protection animale sur notre territoire.



2. Urbanisme et logement

À Chambéry comme ailleurs, la hausse des prix, la raréfaction du foncier et l'urgence climatique nous obligent à changer de modèle. Dans une crise nationale du logement dont les conséquences se font désormais ressentir à Chambéry, nous voulons une ville qui garantit un logement pour tous, dans tous les quartiers, sans renoncer à la mixité sociale ni à la qualité de vie. Mieux construire en rénovant massivement l'existant, en décarbonant l'habitat et en adaptant les logements aux parcours de vie. Mieux aménager, aussi, avec une consommation plus sobre des sols, une concertation réelle et une exigence environnementale. Parce que l'urbanisme n'est pas une affaire technique, mais un choix de société : celui d'une ville plus juste, plus durable et plus équilibrée.

AXE 1 : GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS, DANS TOUS LES QUARTIERS

➤ Maintenir la proportion d'un logement social sur trois à Chambéry.

- Renforcer les dispositifs d'accession abordable, comme le bail réel solidaire, pour aider notamment les classes moyennes à devenir propriétaire de leur résidence principale.
- Défendre la mixité sociale en diversifiant les statuts des logements : logements sociaux, logements intermédiaires, accession sociale ou abordable.
- Encourager le développement de l'habitat alternatif (intergénérationnel, participatif).
- Conditionner les nouvelles opérations d'aménagements à des objectifs de mixité sociale.
- Encadrer le développement des locations meublées de courte durée (type Airbnb) en mettant en place un numéro d'enregistrement obligatoire et un suivi annuel du nombre de nuitées louées.

AXE 2 : ADAPTER, RÉNOVER ET DÉCARBONER L'HABITAT EXISTANT

➤ Lutter contre l'habitat privé dégradé en poursuivant l'accompagnement technique et financier des propriétaires et des copropriétés qui souhaitent rénover leurs logements.

- Étendre l'effort de réhabilitation des logements sociaux de Cristal Habitat dans l'ensemble des quartiers de la ville.
- Adapter les logements aux parcours de vie (jeunes, familles, aînés, ...).



- Favoriser le maintien à domicile en adaptant les logements aux besoins liés à l'âge et à l'handicap.
- Maintenir et compléter la présence humaine du bailleur Cristal Habitat auprès des habitants (agents de proximité, entretien courant, accompagnement au changement des pratiques...).

FOCUS : LA RÉNOVATION URBAINE DU BIOLLAY :

➤ Donner à la rénovation urbaine du Biollay une nouvelle dimension en étendant la réhabilitation des logements sociaux à l'ensemble du quartier, de manière concertée avec les habitants.

- Des équipements publics modernisés : réhabiliter le bâtiment Descartes, proposer une nouvelle bibliothèque, moderniser le stade Michel Vallet.
- Imaginer avec les habitants des aménagements sur l'espace public pour valoriser leur cadre de vie et favoriser le partage.

AXE 4 : DÉVELOPPER UN URBANISME ÉQUILIBRÉ ET CONCERTÉ

- Favoriser la mixité fonctionnelle, mêlant logements, services, commerces et activités économiques dans les opérations d'aménagement en cours (Cassine, Vétrotex, Grand verger...) et à venir.

- Densifier, renouveler et requalifier les zones d'activités commerciales (Bissy et Landiers notamment) dans une logique de sobriété foncière.
- Solliciter un engagement des promoteurs à bien construire pour s'assurer de la qualité, de l'acceptabilité et de l'insertion des projets immobiliers dans la ville.
- Encourager la programmation d'espaces communs dans les projets privés pour créer du lien et rendre des services (offre de soins, locaux d'animations et de vie sociale en pied d'immeuble...).
- Aller plus loin dans l'urbanisme négocié : mettre les riverains et promoteurs autour de la table avant de signer les permis de construire.
- Actualiser le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du centre ancien pour protéger le patrimoine tout en permettant l'évolution raisonnée du secteur.
- Engager la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal pour permettre la production de logements tout en renforçant les exigences environnementales, la préservation des terres agricoles et la qualité de vie.

3. Mobilités durables

Depuis 2020, Chambéry a engagé une transformation profonde des mobilités pour répondre aux enjeux climatiques et de qualité de vie. Nous privilégions les modes actifs et les transports collectifs, tout en régulant la place de la voiture. Nous souhaitons aller plus loin en améliorant la cohabitation apaisée dans l'espace public, en renforçant l'offre de transport dans les quartiers, la multimodalité et en construisant un réseau unique à l'échelle du bassin de vie, de Montmélian à Aix-les-Bains. Cette ambition en matière de mobilités durables trouvera son prolongement et ses réalisations à Grand Chambéry, responsable notamment des transports en commun et de la politique cyclable.



AXE 1 : PARTAGER L'ESPACE PUBLIC ET MIEUX ORGANISER LA COHABITATION ENTRE TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT

➡ **Protéger les usagers les plus vulnérables**, notamment les piétons, enfants et seniors, en apaisant les circulations dans les rues piétonnes et les parcs publics, par la régulation des vitesses des vélos et trottinettes et la création de zones "pied à terre".

- Renforcer dans toute la ville l'aménagement de cheminements piétons sécurisés et traiter les discontinuités et passages dangereux.
- Promouvoir l'éducation à l'usage urbain des trottinettes en lien avec les associations qui œuvrent dans la jeunesse, l'animation des quartiers et renforcer l'enseignement du Savoir Rouler à Vélo auprès des enfants.
- Poursuivre l'application de la démarche "ville apaisée, ville partagée", en veillant particulièrement à la sécurisation des abords des écoles ("rue scolaires") avec les aménagements de sécurité nécessaires.
- Pérenniser la tarification solidaire du stationnement en fonction du revenu et étendre à d'autres parkings l'expérimentation de 4 heures de gratuité pour les personnes à mobilité réduite.

AXE 2 : RENFORCER L'OFFRE DE BUS POUR MIEUX DESSERVIR LES QUARTIERS ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ LOCALE

- Poursuivre l'amélioration de la desserte de tous les quartiers en concertation avec les habitants et améliorer l'offre le dimanche et en soirée pendant la semaine.
- Expérimenter la descente entre deux arrêts la nuit pour renforcer la sécurité des usagers.
- Renforcer la tarification solidaire.
- Étudier la gratuité du bus pour les plus jeunes, les plus âgés et les plus modestes, ainsi que sur certaines périodes (certains samedis, grands événements, pics de pollution).
- Favoriser la multimodalité en aménageant des parkings relais connectés aux lignes Chrono en entrées de ville pour réduire la congestion en centre-ville.

- Aller vers un réseau plus écologique en remplaçant progressivement le parc de bus diesel par des motorisations adaptées (électrique, biogaz)

AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ESSOR DE LA PRATIQUE DU VÉLO EN DENSIFIANT ET SÉCURISANT LE RÉSEAU CYCLABLE

➡ **Sécuriser les liaisons cyclables existantes et programmer la réalisation des sections indispensables à un réseau vélo à haut niveau de service pour irriguer tous les quartiers, en commençant par la liaison Chambéry-Cognin, le rond point du Stade et la liaison vers les Hauts-de-Chambéry.**

- Améliorer l'offre de stationnement vélo notamment en centre-ville et près des bâtiments accueillant du public.

AXE 4 : PRÉPARER L'AVENIR DES MOBILITÉS : METTRE EN PLACE DES SERVICES DE MOBILITÉ ENTRE AIX-LES-BAINS, CHAMBÉRY ET MONTMÉLIAN

- Mettre en oeuvre le schéma des mobilités que nous avons adopté en décembre 2025 qui prévoit notamment la mise en service d'un réseau de bus unique à l'horizon 2030 entre Montmélian, Chambéry et Aix-les-Bains avec un bus en site propre pour desservir Technolac et la création de lignes de bus express Alpespace - Chambéry et Entrelac - Chambéry.
- Travailler avec l'Etat à la modernisation et à la sécurisation de la voie rapide urbaine au service des mobilités durables.
- Obtenir la sécurisation et la protection phonique de la traversée ferroviaire de la ville, notamment dans le cadre des accès au Lyon-Turin ferroviaire et du projet de RER métropolitain (SERM).
- Créer de nouvelles liaisons cyclables entre Aix-les-Bains, Chambéry et Montmélian.

IV. Donner à la Ville les moyens d'agir

RESSOURCES :

La commune est l'échelon de proximité où se décide concrètement la manière dont nous voulons vivre ensemble : qualité des espaces publics, écoles, équipements culturels et sportifs, services de proximité... Cette capacité d'action suppose des moyens financiers et humains solides, alors même que, d'année en année, les décisions nationales tendent à réduire les marges de manœuvre des collectivités.

Le service public municipal repose avant tout sur l'engagement quotidien des agents de la Ville ; leur professionnalisme, leur sens de l'intérêt général et leur proximité avec les habitants constituent une richesse essentielle qu'il convient de reconnaître et de soutenir.



Poursuivre le rythme de réduction de la dette communale, passée de 112 M€ en 2020 à 99 M€ en 2026, afin de préserver durablement la capacité d'action de la Ville, tout en garantissant une fiscalité stable pour les Chambériens.

- Maintenir un haut niveau d'investissement public local pour entretenir le patrimoine communal, les équipements et les espaces publics, tout en finançant des projets structurants - écoles, équipements sportifs et culturels, aménagements urbains - qui améliorent concrètement la qualité de vie et l'attractivité de Chambéry.
- Investir massivement dans la transition écologique et énergétique afin de relever le défi climatique tout en réduisant les charges futures de fonctionnement.
- Accélérer les investissements générateurs d'économies, notamment le remplacement de l'éclairage public par des LED permettant jusqu'à 60 % d'économies d'électricité et la modernisation du matériel des services techniques.
- Maîtriser durablement les dépenses de fonctionnement grâce à une organisation interne optimisée, une évaluation régulière des politiques

publiques et une recherche systématique de financements extérieurs, afin de préserver l'équilibre budgétaire sans renoncer aux priorités municipales.

- Garantir un pilotage exigeant des délégations de service public afin d'assurer la qualité des prestations rendues aux habitants, la transparence des contrats et la cohérence avec les objectifs sociaux et environnementaux de la Ville.
- Améliorer l'attractivité de la fonction publique territoriale et préserver la qualité du dialogue social pour attirer et fidéliser des agents qualifiés, valoriser les métiers du service public, garantir un service municipal performant et proche des habitants.

TRANSPARENCE : FAIRE SAVOIR ET RENDRE COMPTE

- Mettre en place, quelques années après leur réalisation, une évaluation citoyenne des grands projets : implication des habitants pour mesurer les impacts du projet et déterminer si des ajustements sont nécessaires.
- Faire signer à l'ensemble des élus une charte éthique et déontologique fixant des engagements clairs en matière de probité, de transparence, de respect des personnes et d'implication citoyenne tout au long du mandat.



Créer un Comité de Déontologie chargé de diffuser une culture déontologique commune et d'assurer la mise en conformité réglementaire de la Ville aux dispositifs obligatoires prescrits par les lois contre la corruption.

- Simplifier l'accès aux décisions du Conseil municipal avec la publication 10 jours avant la séance d'un ordre du jour accompagné d'un résumé de chaque délibération.
- Etablir, pour chaque élu, une feuille de route publique du mandat, co-construite avec les services municipaux.



- Attribuer les subventions de manière transparente à partir de critères objectifs et publier les subventions et aides en nature en Opendata.

PROXIMITÉ : UNE MAIRIE PROCHE DE VOUS

- Renforcer le rôle des mairies de quartier et désigner un adjoint pour chaque quartier.
- Tenir une permanence hebdomadaire des élus dans les quartiers.



Développer la mairie de quartier mobile dans tous les quartiers pour aller au plus près des habitants, faciliter les signalements et les démarches.

- Tenir tous les ans une réunion publique générale dans chaque quartier, en plus des dispositifs de concertation par projet, et y associer les conseils de quartier citoyens.

Mise en page : Studio Clarté.
Impression : Imprimerie Gutenberg.
Photos : Emilien Cancet & Matthias Kröll.
Tirage : 35 000 exemplaires.

Mener trois grands projets fédérateurs avec les habitants :

- **Renouvellement urbain du Biollay** : améliorer concrètement le cadre de vie grâce à des logements rénovés, des espaces publics requalifiés et de nouveaux équipements publics
- **Ouverture du site Rubanox** : le lieu XXL dédié aux transitions, avec un pôle consacré à l'économie circulaire et au sport
- **Rénovation du théâtre Charles Dullin** : un grand projet populaire au service du patrimoine et de la culture pour tous



**MARDI • 10 MARS
18H30**

**RASSEMBLEMENT
DE FIN DE
CAMPAGNE**

Salle Jean Renoir

30 Rue Nicolas Parent,
73000 Chambéry

Parmi nos priorités !

🔗 **Ouvrir une nouvelle crèche publique :**
pour assurer l'accueil des tous petits et accompagner les parents

🔗 **Assurer la rénovation complète et l'extension de l'école du Haut-Maché.**
Et poursuivre la végétalisation de l'ensemble des cours d'école

🔗 **Renforcer les effectifs de la police municipale.**
Et poursuivre les actions de prévention et étendre la vidéoprotection sur des nouveaux secteurs (Covet, Combes, Forums, etc.)

🔗 **Maintenir l'objectif d'un logement social sur trois à Chambéry et développer l'accession à la propriété.**
Ainsi qu'accompagner les réhabilitations dans le parc privé et public et favoriser le maintien à domicile

🔗 **Créer un guichet unique de l'inclusion et du soin :**
une "porte d'entrée" pour mettre fin au parcours du combat des personnes fragiles (séniors, personnes en situation de handicap, familles monoparentales)

🔗 **Sécuriser les parcours des piétons en ville et entre les quartiers,** notamment en protégeant des zones piétonnes de la circulation et de la vitesse excessive des vélos et trottinettes

🔗 **Améliorer la continuité et la sécurité des pistes cyclables,** en commençant par la liaison Chambéry - Cognin, et l'aménagement cyclable du rond-point du stade

🔗 **Développer un réseau de bus entre Aix-les-Bains, Chambéry et Montmélian,** avec un bus en site propre pour desservir Technolac, des cars express et le soutien au covoiturage

🔗 **Livrer un nouveau gymnase multisports.** Et réhabiliter des équipements dédiés notamment à l'athlétisme, à l'escalade et aux sports d'équipe

🔗 **Rénover et moderniser la salle de spectacle du Scarabée.** Et Poursuivre la renaissance de cet équipement culturel au coeur des Hauts de Chambéry

🔗 **Remettre à neuf les résidences séniors municipales.** Pour offrir un service public de qualité accessible à tous

🔗 **Produire localement les repas de nos enfants dans les cantines scolaires.** Et continuer à améliorer la qualité, avec une tarification sociale garantie

🔗 **Accompagner l'engagement des bénévoles associatifs.**
Et assurer une attribution juste et transparente des subventions aux associations

🔗 **Organiser une convention citoyenne dédiée à l'aménagement des espaces publics,** pour penser ensemble une ville agréable et adaptée au changement climatique.

Retrouvez la liste complète sur chamberyavance.fr



Retrouvez le bilan de mandat, les prochaines réunions publiques dans tous les quartiers sur chamberyavance.fr

